



CTSD du 31 janvier 2019 :
déclaration de la FNEC-FP FO

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Le projet de loi pour une école de la confiance représente un véritable bouleversement du système éducatif : fusion des académies qui signifie un pas de plus vers la régionalisation et la remise en cause des règles nationales, financement du privé, fin des ESPE, généralisation des expérimentations qui pourront déroger aux statuts et permettre l'adaptation locale des horaires d'enseignement.

Dans le 2nd degré, 2650 postes seront supprimés à la rentrée alors que la situation est catastrophique avec des classes très chargées. A cela il faut ajouter la suppression de 400 postes de personnels administratifs qui vont voir leurs conditions de travail se dégrader encore plus. Ces suppressions massives sont indissociables des contre réformes engagées, en particulier celles du lycée, du baccalauréat et de la formation professionnelle dont nous demandons le retrait.

Dans le 1er degré, la mise en place des CP et CE1 à 12 s'effectue au détriment des conditions d'accueil toujours plus dégradées dans les autres niveaux et les écoles ordinaires qui conservent des effectifs chargés. Pour les mêmes raisons, la situation du remplacement ne cesse de se détériorer.

S'il est vrai que le Gers n'est tenu qu'au dédoublement d'un CP et d'un CE1, la Rectrice taxe tout de même notre département de 3 postes. Le redéploiement des moyens existants va encore limiter le bon fonctionnement de notre service public et des conditions d'enseignement et de scolarisation. La création de postes s'avère indispensable pour répondre aux besoins très particuliers de notre département.

La FNEC-FP-FO exige :

- L'arrêt des suppressions de postes et la création des postes statutaires nécessaires.
- Le retrait de la réforme du lycée et du baccalauréat, le retrait de Parcoursup, l'abandon de la réforme de la voie professionnelle et le retrait du projet de loi pour l'école de la confiance.